



FICHE D'INSCRIPTION – GROUPE MARSOUIN SAISON 2024/2025

HORAIRES

(1h par semaine - Cocher le créneau choisi)

STUART MILL : Mercredi 13h-14h / Jeudi 18h-19h

PIERRE REYNE : Mercredi 18h-19h (ATTENTION : changement de piscine en cours d'année -> Folard)

MONTFAVET : Lundi 17h-18h / Mardi 18h-19h

RENOUELEMENT

NOUVELLE INSCRIPTION

INFORMATIONS PERSONNELLES

(Merci de compléter en MAJUSCULES)

NOM : PRENOM : SEXE : F / M

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

N° TELEPHONE DU 1^{er} PARENT :

N° TELEPHONE DU 2^{ème} PARENT :

EMAIL (**EN MAJUSCULES**) : _ _ _ _ _

	1 ^{er} inscrit	2 ^{ème} inscrit (même famille)	3 ^{ème} inscrit (même famille)
Cotisation	290€	260€	240€
Paiement en 3 fois	100€/100€/90€	90€/90€/80€	80€/80€/80€

	Montant	Nom sur le chèque	Banque	N° chèque	Date encaissement (1 ^{er} ou 15 + mois)
1					
2					
3					

ANCV : PASS SPORT : ESPECES :

Le dossier complet est à remettre au bureau du club avant la reprise des entrainements.

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Certificat médical de moins de 3 mois ou le questionnaire santé
- Paiement intégral de la cotisation

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ACCEPTE
PAS DE REMBOURSEMENT DE LA COTISATION EN COURS D'ANNEE**



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (Tuteur légal) autorise l'enfant
à être licencié au **C.N.A.**

Je m'engage à ce qu'il (elle) suive assidûment les séances d'entraînements et qu'il (elle) participe aux manifestations pour lesquelles il (elle) sera invité(e) à participer.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur (consultable sur le www.cnavignon.fr) et m'engage à le respecter.

L'adhérent s'engage à respecter les consignes données par les entraîneurs et les dirigeants.

Date :

Signature :

DECHARGE PARENTALE (pour adhérents mineurs)

Je soussigné(e), Mr ou Mme :

Investi(e) de l'autorité parentale de l'enfant :

- M'engage lors de son entraînement de Natation à accompagner mon enfant et à vérifier la présence de son entraîneur

- M'engage à venir le chercher à l'heure prévue à la fin de l'entraînement ou à défaut, décharge le club du Cercle des Nageurs d'Avignon de toute responsabilité pour tout incident ou accident qui pourrait survenir à l'intérieur ou hors de la piscine.

- Autorise le club en cas d'accident, blessure ou malaise survenu lors des compétitions, entraînements, au cours de ses déplacements et sorties organisées par le club, à prendre les mesures d'urgence qui s'imposent (hospitalisation...)

- Autorise les photographies et diffusions de photos prises dans le cadre de compétitions ou manifestation organisées par le C.N.A.

- Autorise l'utilisation des données CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) par le C.N.A

Fait à Avignon, le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :